granol®

Solidaires. Depuis 1956.

Fiche technique

Granolan ribages synthétiques rustique

Extérieur (KU-R)

Description du produit

C'est un ribage synthétique prêt à l'emploi à base aqueuse avec une granulométrie de 0.5 mm et de 0,8 mm. Ce crépi hydrophobe est résistant aux intempéries, possède une bonne perméabilité à la vapeur d'eau et une faible capillarité.

Composition

Liants:	dispersion polymère
Additifs:	farines marmoréennes et sables, pigments colorés, fibres etc.
Adjuvants:	eau, agent épaississant et mouillant, agent non-mousseux etc.

Champ d'application

Les supports idéaux sont les dégrossissages, égalisations, lissages, spatulations, panneaux support d'enduit. Ne pas utiliser dans les parties du socle. Tous les supports doivent être traités préalablement avec Granolan couche de fond.
Le ribage synthétique peut être teinté et peinturé au-dessus.

Epaisseur de la couche

Minimum: 1 mm

Consommation

Type	Granulométrie	Consummation
KU-R	0.5 mm	2.1 kg/m²
KU-R	0.8 mm	2.1 kg/m²

Form de livraison

Bidon à 25 kg

Traitement

Ne pas travailler en dessous de +5° C

Bien remuer le crépi synthétique Granolan dans le bidon. Au besoin, la consistance peut être adaptée par l'addition d'un peu d'eau.
Appliquer Granolan crépi synthétique, avec une taloche inoxydable, dans l'épaisseur du grain sur des supports réguliers, durs, secs, égaux et libres de résidus d'huile ou colle etc. Riber avec une taloche en plastique. Ne plus riber après l'assèchement.

Remarques

Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).

Stockage	Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 12 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.
Elimination	Ne pas vider dans les égouts ou évacué avec les déchets urbains. No de déchet suivant le CED: 10 13 99. Emballages contaminés: Eliminer comme le produit non utilisé. Les emballages vides doivent être mis à la disposition d'une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Indications de sécurité

Mentions de danger: aucun

Peut déclencher une réaction allergique.

P262: Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
P305a: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.
P501e: produit/son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre.

Granol SA
Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
info@granol.ch, www.granol.ch

MADE SWISS